Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

-ooOoo---

Le mardi 27 septembre 2022, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 21 septembre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain (jusqu'à la question 2), IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélio, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, GIBSON Pierre-Emmanuel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, MULLET Rosemonde, OGIEZ Gérard, SELIN Pierre, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOUVART Guy, BRAND Hervé, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUBY Sophie, DUPONT Yves, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, MAESEELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MATTON Claudette, NEVEU Jean, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DAGBERT Julien, DE CARRION Alain donne procuration à IDZIAK Ludovic (à partir de la question 3), DELECOURT Dominique donne procuration à DRUMEZ Philippe, BERTIER Jacky donne procuration à PÉDRINI Lélio, DECOURCELLE Catherine donne procuration à OGIEZ Gérard, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, HOCQ René donne procuration à GAROT Line, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESEELE Fabrice, PRUVOST Marcel donne procuration à CLAIRET Dany, TASSEZ Thierry donne procuration à SANSEN Jean-Pierre

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BERRIER Philibert, EDOUARD Eric, BECUWE Pierre, CASTELL Jean-François, CLEMENT Jean-Pierre, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, FLAHAUT Jacques, FLAJOLET André, HERBAUT Jacques, LEVENT Isabelle, MASSART Yvon, OPIGEZ Dorothée, PREVOST Denis, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno

Madame DEBUSNE Emmanuelle est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

N° 2022/BC079

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
27 septembre 2022

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - ANNEE 2021

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« En application des dispositions de l'article L. 5211-10-1 V du CGCT « le conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Par délibération n° 2020/CC180 du 8 décembre 2020, le Conseil communautaire adopte notamment le règlement général de fonctionnement du Conseil de développement dans lequel il est précisé au point 1-3 « Relations avec la Communauté d'Agglomération et représentation extérieure » que « Le Président du Conseil de Développement informe le Conseil Communautaire au moins une fois par an du bilan de l'activité du Conseil ».

Suite à l'avis favorable de la Commission « Aménagement, Transports et Urbanisme » du 13 juin 2022, l'Assemblée est invitée à examiner et à débattre sur le rapport d'activité du Conseil de développement au titre de l'année 2021, tel que ci-annexé. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de prendre acte de tous rapports prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, et notamment, ceux relatifs à la qualité et au prix du service public, aux délégataires de service public, à l'activité des syndicats mixtes, aux représentants de la collectivité dans les sociétés d'économie mixte locale... hors ceux présentés conjointement au rapport sur les orientations budgétaires.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE du débat sur le rapport d'activité du conseil de développement au titre de l'année 2021.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

IDZIAK Ludovic

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 28 SEP. 2022

Et de la publication le : 29 SEP. 2022
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

IDZIAK Ludovic

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Organe consultatif, le Conseil de développement a pour objet de favoriser le dialogue et la concertation avec les acteurs de la vie et du développement du territoire et d'apporter un éclairage complémentaire aux élus. Ce dialogue établi dans le respect des rôles de chacun vise à renforcer la participation de tous sur le territoire et contribue à faire vivre une démocratie plus participative.

La loi 2019-1461 du 27.12.2019 relative à « l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique » réaffirme que les EPCI de plus de 50.000 habitants ont l'obligation de mettre en place un Conseil de développement.

Les membres du Conseil de Développement siègent à titre bénévole et leur diversité constitue une richesse et une force. Ils sont « non élus » communaux et/ou communautaires.

RENOUVELLEMENT AU 15.12.2020

Suite à l'élection de M. GACQUERRE à la présidence de la Communauté d'Agglomération en juillet 2020 et à la mise en place de l'assemblée communautaire, le Conseil de développement a été renouvelé conformément à son règlement général de fonctionnement.

Depuis octobre 2020, le Conseil de développement est rattaché à la Direction de l'Aménagement du Territoire (Franck LAINE), et l'élu-référent désigné par l'exécutif communautaire est M. Ludovic IDZIAK, Maire de Calonne-Ricouart, Vice-président à l'Agglomération en charge de l'Environnement et transition énergétique.

Le 15.12.2020, le nouveau Conseil de développement a été mis en place avec l'élection à l'unanimité du Président, Pierre DURIEZ (représentant BGE Haut-De-France) et de 4 Vice-Présidents :

- **Collège « Monde économique »** : Jean-Marie CORDONNIER, représentant la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

- **Collège « Syndicats »** : Odile PREUVOT, représentante de la FEPEM Hauts-de-France (Fédération des Particuliers Employeurs)

- **Collège « Services publics et assimilés »** : André DELORY, représentant des référents de la DDEN (Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale)

- **Collège « Vie collective, familiale et associative »** : Jean-Louis LUGEZ, représentant du Comité historique et artistique de Béthune et sa région.

PROJET

Ainsi que 6 animateurs de commission de travail :

Commission « Santé » animée par Bernard DEHUY, représentant l'ADMR du Pas-de-Calais.

Commission « Transport/Mobilité » animée par Jean-Louis LUGEZ, représentant le Comité historique et artistique de Béthune et sa région.

Commission « Emploi/Formation/Jeunesse » animée par Yolande AGBEKO, représentant l'association Chemin pour l'emploi (atelier chantiers d'insertion).

Commission « Patrimoine, Culture, Tourisme » animée par M. Daniel BOYS, représentant la Ligue de l'enseignement Fédération du Pas-de-Calais.

Commission « Environnement » animée par Corinne RUDOWICZ, représentant le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Commission « Communication » animée par Christian LARIVIERE, représentant l'association des journalistes professionnels du Pas-de-Calais, accepte de continuer l'animation de cette commission.

Et en juillet 2021 est venu s'ajouter un 5ème collège, celui des habitants, avec la volonté d'avoir une représentation équitable du territoire et avec objectif de tendre vers la parité hommes/femmes.

Actuellement composé de 69 structures dont 15 nouvelles, le Conseil de développement peut accueillir un maximum de 79 structures réparties dans les cinq collèges (trombinoscope des membres ci-joint). 5 auditeurs libres participent aux travaux et 2 d'entre eux ont rejoint les effectifs courant 2021.

PRINCIPALES ACTIVITES EN 2021

Mise en place du collège « Habitants »

Après un appel à candidatures fait dans le magazine de l'Agglomération, sur les réseaux sociaux de l'Agglomération et dans la presse locale, 12 personnes ont été installées pour ce collège (3 personnes/sous-territoire de l'agglomération : Nord, Sud, Est, Ouest) en juillet 2021.

M. Bastien CASTELL du territoire Est a été élu vice-président de ce collège.

Le Conseil de développement travaille

- en réunions plénières (3 en 2021),
- en bureau élargi (8 en 2021) composé du Président, des vice-présidents et des animateurs de commissions
- en commissions telles que : Transport/mobilité, Santé, Emploi/formation/jeunesse, Patrimoine/culture/tourisme, Environnement et Communication.

Les commissions n'ont pas été relancées en 2021 car les conditions sanitaires liées à la Covid ont rendu les réunions compliquées. La priorité a été de se consacrer à l'élaboration du Projet de Territoire. Lors de ces rencontres, un format mixte a été proposé associant présentiel et visioconférence.

PROJET

Implication du Conseil de développement et représentation dans les instances et dispositifs

1) *A l'interne*

a) *La démarche de Projet de Territoire*

Une volonté forte d'implication des acteurs du territoire a été clairement annoncée par M. GACQUERRE lors de la séance d'installation du Conseil de développement le 15.12.2020. C'est pourquoi il a invité, par courrier, le Conseil de développement à une participation active dans l'élaboration du Projet de territoire de l'Agglomération.

A partir du portrait de territoire réalisé par l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA), les membres du Conseil de développement ont travaillé de leur côté sur leur perception du territoire. Pour ce faire, un questionnaire a servi de base de réflexion avec les points forts et les points faibles du territoire, les opportunités et menaces. Il a ensuite été comparé au portrait de territoire réalisé par l'AULA. Constat : une convergence des approches et des visions sur les différentes thématiques !

Concomitamment aux élus, les membres du Conseil de développement ont réfléchi aux projets existants qu'ils souhaitent voir être consolidés et d'autres qu'ils veulent voir être mis en place.

10 réunions de travail ont eu lieu entre mars et juin 2021 avec une vingtaine de participants par séance dont les membres du Bureau du Conseil de développement et 3 auditeurs libres.

- Commission 1 « Etalement urbain, ruralité, eau, sols et agriculture »
- Commission 2 « Mobilité, désenclavement interne et externe de l'agglomération (liaison métropole) »
- Commission 3 « Développement économique, économie circulaire, ESS, nouveaux métiers, tourisme, commerce »
- Commission 4 : « Attractivité par les services, la santé, la culture, le patrimoine, le sport et le cadre de vie »
- Commission 5 : « Les habitants acteurs du territoire comme condition de résilience et de cohésion » : fracture numérique, illettrisme, citoyenneté, éducation populaire »

De ces 10 rencontres, 4 enjeux structurants et prioritaires ont été identifiés et ont servi de base à l'organisation de 4 ateliers de travail au cours du mois de juin :

- Atelier 1 – « Assurer un renouveau économique favorable à l'emploi local »
- Atelier 2 - « Améliorer les mobilités externes et internes »
- Atelier 3 - « Passer d'une organisation urbaine multipolaire à un véritable réseau de villes solidaires et durables »
- Atelier 4 - « Créer les conditions d'une attractivité territoriale pour accueillir des entreprises, des nouveaux habitants et les visiteurs en développant les services dont ils ont besoin »

Le Conseil de développement a été associé au séminaire du 5 juillet 2021 au parc départemental d'Olhain qui visait à prioriser les enjeux de développement et d'aménagement du territoire. Etaient présents des membres du Conseil de développement, des élus et les directeurs des services de l'Agglomération. Une intervention très intéressante de Carlos MORENO – Chaire ETI Paris Sorbonne y a été réalisée pour présenter le concept de la « ville du quart d'heure et territoire de la demi-heure » qui conduit l'agglomération à définir son Projet de territoire sous l'angle de 7 fonctions sociales : se déplacer, habiter, s'approvisionner, travailler, apprendre, être en forme et s'épanouir.

PROJET

b) Représentation dans les instances et dispositifs

⇨ Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le Conseil de développement est membre du Conseil d'Administration au CIAS qui a repris l'idée de la fracture numérique abordée par le Conseil il y a 3 ans. Une étude a été menée et des actions sont mises en place, notamment des postes de médiateurs – conseillers numériques pour 2 ans.

⇨ Comité de pilotage de la Charte Handicap

Depuis 2005, une charte du handicap existe à l'Agglomération et le 13 septembre 2021, il y a eu une présentation détaillée des actions réalisées ou en cours lors du Comité de pilotage.

Une réécriture est prévue par le biais de trois groupes de travail auxquels ont participé 5 membres du Conseil de développement. Le Conseil de Développement sera invité à donner son avis sur cette nouvelle charte.

⇨ Comité local de l'Alimentation

Déjà partie prenante dans l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial en 2018-2019, le Conseil de développement était représenté au 1er Comité local de l'alimentation réuni le 14 septembre 2021 à Guarbecque.

⇨ Contrat Local de Santé

La Communauté d'Agglomération, dans le cadre du Contrat Local de Santé, a associé le Conseil de Développement à l'écriture d'un projet en démocratie santé, action soutenue par l'Agence Régionale de Santé. Celui-ci favorise l'expression des attentes et des besoins en santé de la population, il s'intitule « Faites de la Santé ». L'objectif est de mettre en place un conseil « Artisans de la santé » territorial – des bénévoles qui feront le relai des actions santé au sein du territoire auprès du grand public.

⇨ L'eau et le projet européen France/Angleterre (Water For Tomorrow)

A l'invitation de la Direction « eau potable » de l'Agglomération, des représentants du Conseil de développement ont participé au 1er atelier de concertation le 5 octobre 2021 au Stade de glisse de Loisinord à Noeux-les-Mines.

La commission « Environnement » du Conseil de développement souhaite mettre en place des réunions thématiques sur le cycle de l'eau en 2022 : eau potable, assainissement et l'eau de surface. Les techniciens de l'Agglomération en charge de ces compétences viendront expliquer leurs schémas d'intervention et échanger avec les membres du Conseil de développement.

⇨ Stockage des déchets dangereux à Hersin-Coupigny

Pour soutenir la motion votée par les élus lors du Conseil Communautaire du 7 décembre 2021, le Conseil de développement a pris l'initiative en 2021 d'adresser un courrier au Préfet du Département pour s'opposer à ce projet.

2) A l'externe

⇨ Syndicat Mixte des transports Artois-Gohelle

Un représentant du Conseil de développement est membre et a assisté à la commission du 6 octobre 2021 de la Commission Consultative des usagers des Services Publics Locaux

PROJET

(CCSPL) pour émettre un avis sur le mode de gestion à retenir dans l'optique de la prochaine expiration du contrat actuel de Délégation de Service Public.

⇨ **Gigafactory**

Deux représentants du Conseil de développement ont rencontré le directeur de Gigafactory, Yann VINCENT, le 16 février 2021 pour évoquer le projet d'implantation de cette nouvelle unité industrielle. Il faut savoir qu'une batterie de voiture a une durée de vie d'environ 8 ans. A la question « pourquoi pas une usine de recyclage des batteries associée à cette nouvelle unité ? ». Il nous a été répondu que « c'est un autre métier et les batteries peuvent servir encore 8 ans à stocker l'énergie pour d'autres usages ».

Certains membres ont assisté aux réunions publiques en mars et avril 2021 dans diverses communes du territoire dans le cadre de la concertation préalable et ont participé aux webinaires organisés par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions des risques Industriels du Hainaut-Cambraisis-Douaisis (S3PI).

⇨ **Canal Seine Nord**

Le Conseil de développement a participé à une rencontre, organisée le 29 septembre 2021 par l'AULA, au parc des Industries Artois-Flandres à Douvrin sur le thème : « saisir l'opportunité du fluvial pour un développement économique durable sur le Pôle Métropolitain de l'Artois ».

Réunions thématiques

L'université d'Artois et sa place dans le Projet de territoire

Le Conseil de Développement a accueilli les directeurs de la FSA (Faculté des Sciences Appliquées) Monsieur Laurent ZALEWSKI et de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie), Mme Cécile MACHUT. Les spécialités de formation et les quatre laboratoires de recherche bien ancrés sur notre territoire, les liens avec les acteurs du territoire, les résultats en termes d'insertion des étudiants… ont été présentés.

Initialement prévue en décembre 2021, la présentation du **Contrat Local de Santé** a été reportée en février 2022.

Supports de communication

Trombinoscope des membres du Conseil de développement réalisé en partenariat avec le service « Communication » de l'Agglomération. Il sera diffusé au cours du 1er trimestre 2022 aux membres et sera disponible sur la page Internet du Conseil de développement (site web de l'Agglomération). Il doit permettre d'améliorer et de développer les échanges entre les membres.

Lettre d'information

Deux lettres d'information (annexées au rapport d'activité), l'une en février et l'autre en octobre 2021 ont été diffusées aux membres du Conseil de développement et aux élus communautaires.

PROJET

Page Internet

Elle présente le Conseil de développement, sa composition et ses missions. Elle contient les comptes-rendus des réunions plénières et thématiques ainsi que les lettres d'information et prochainement le trombinoscope.

BILAN DE L'ANNE 2021

Le renouvellement des membres du Conseil de développement a apporté une dynamique renforcée.

La richesse des échanges internes et une envie de participation plus grande des membres du Conseil de Développement à l'élaboration du projet de territoire permettent d'apporter des points de vue de la société civile et de nourrir l'ensemble des thématiques sur lesquels l'Agglomération travaille.

Le Conseil de Développement entend poursuivre sa mission avec enthousiasme et détermination. Le travail réalisé contribue à l'ambition des élus communautaires pour un but commun : le bien-être et le mieux vivre ensemble de tous nos concitoyens sur nos 100 communes du territoire.

Le Président du Conseil de développement,

Pierre DURIEZ

PROJET